

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la 2^e assemblée de l'année 2022, du conseil d'administration du Collège de Rimouski, tenue le **mardi 8 février 2022**, à 18 h, par visioconférence, sous la présidence de M. Raymond Lacroix.

PRÉSENCES

Mesdames : Marie-Josée Boudreau
Anna-Lisa Cone
Lucie Duchesneau

Messieurs : Gilles Blaquière
François Dornier
Raymond Lacroix (président)
Robin Lavoie
Michel Pineault
Philippe Saindon
Guillaume St-Onge
Kurt Vignola

ABSENCES

Mesdames : Alex Désaulniers
Janice Lemoignan
Karine Whitty

Messieurs : Xavier Gravel
Pierre-Luc Michaud
Gino Pelletier

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mesdames : Claire Bérubé, secrétaire d'assemblée
Vicky Boucher, directrice des Ressources humaines (observatrice)
Julie Gasse, directrice de la Direction des formations continues et du développement institutionnel (DFCDI) (observatrice)
Mélanie Leblanc, directrice de l'IMQ (observatrice)
Annie-France Pelletier, directrice adjointe au bureau de Promotion, information et communications (observatrice)
Marie-Josée Proulx, directrice de la Direction des ressources financières, matérielles et informationnelles (DRFMI) (observatrice)

Messieurs : Charles Doyle-Poirier, directeur du CMÉC (observateur)
Ugo Leblanc, directeur de la Direction des affaires étudiantes (DAE) (observateur)

22-02.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Constatant le quorum, le président, M. Raymond Lacroix, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il invite les nouveaux membres du comité de direction, Mme Pelletier et M. Vignola, à se présenter au Conseil. Il félicite madame Annie-France Pelletier, nouvellement en poste à titre de directrice adjointe au bureau de Promotion, information et communications. Il félicite également M. Kurt Vignola, directeur des Études, de sa nomination et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil.

22-02.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur François Dornier, **APPUYÉ** par monsieur Michel Pineault et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que l'ordre du jour soit adopté.

22-02.03 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA 8^E ASSEMBLÉE DE L'ANNÉE 2021 (CA-21-08) ET DE LA 1^{RE} RÉUNION DE L'ANNÉE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA 22-01) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

Monsieur Lacroix invite monsieur Dornier à prendre la parole à propos des suivis découlant des procès-verbaux ci-dessus mentionnés.

Concernant les remboursements de certaines factures que la direction du Collège a déposées au ministère de l'Enseignement supérieur (MES), monsieur Dornier informe les membres du Conseil que la direction devrait recevoir sous peu une lettre de la ministre à ce sujet. Les signaux semblent positifs, mais aucun montant n'a été confirmé jusqu'à présent.

Dans le dossier des rénovations du PEPS, nous sommes sur le point de procéder aux appels d'offres pour les professionnels qui auront à effectuer les travaux.

Une réunion spéciale du Conseil pourrait avoir lieu à la fin du mois de mars à la suite du dépôt du rapport de la firme-conseil concernant la situation financière du Collège.

Il est PROPOSÉ par monsieur Gilles Blaquière, APPUYÉ par monsieur Philippe Saindon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

22-02.04 PROCÈS-VERBAUX DES 16^E, 17^E ET 18^E RÉUNIONS DE L'ANNÉE 2021 ET LES 1^{RE} ET 2^E RÉUNIONS DE L'ANNÉE 2022 DU COMITÉ EXÉCUTIF (COMEXEC 21-16, 21-17, 21-18 ET COMEXEC 22-01 ET 22-02)

Les documents sont déposés pour information.

22-02.05 PROCÈS-VERBAUX DES 9^E ET 10^E RÉUNIONS DE L'ANNÉE 2021 DE LA COMMISSION DES ÉTUDES (CÉT 21-09 ET CÉT 21-10)

Les documents sont déposés pour information.

22-02.06 SURVOL COLLÉGIAL : INFORMATION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente les sujets suivants :

Mesures sanitaires

Les étudiantes et les étudiants portent le masque en tout temps et partout dans nos établissements, que ce soit en classe, dans les couloirs, à la cafétéria, etc. Il en va de même pour le personnel sauf si la personne est seule dans son bureau. Les rencontres peuvent se tenir en personne avec le port du masque ou avoir lieu par visioconférence. En ce qui concerne le télétravail, chaque gestionnaire le détermine avec les membres de son équipe selon la nature du travail à effectuer et les installations nécessaires pour ce faire. De façon générale, les règles sont respectées. Les activités sportives et parascolaires seront possibles à compter du 14 février selon certaines restrictions.

Réussite étudiante

Les cours se déroulent correctement. Les personnes malades sont remplacées. Des ajustements sont parfois nécessaires, mais il n'y a pas de problèmes majeurs.

Violences à caractère sexuel

Un comité se réunit régulièrement pour déterminer si nous devons apporter des ajustements dans nos façons de faire lorsque des situations de violences à caractère sexuel se produisent au Collège. Un rapport suivra ainsi que des recommandations.

Suivi budgétaire

Un processus de suivi budgétaire a été implanté pour assurer un encadrement plus serré des dépenses. La direction générale a eu beaucoup d'échanges avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) concernant la situation financière du Collège. Une firme comptable a été mandatée par le ministère pour aider et accompagner le Collège dans ses choix financiers futurs. D'autres cégeps ont déjà fait cet exercice. Le MES paiera la facture des services professionnels. L'une des préoccupations de la direction est de connaître l'impact du modèle FABRES sur les budgets du Collège.

Résidences étudiantes

Dans le dossier des Résidences étudiantes, le rapport réalisé par la firme a été présenté au comité de vérification. Le Conseil sera tenu informé des développements dans ce dossier.

Infrastructures

Inauguration à venir d'une très belle salle d'entraînement. Il s'agit d'un espace dédié pour les quelque 250 athlètes du Cégep. D'autres rénovations sont à venir, notamment au PEPS et à La Coudée. Il serait intéressant de pouvoir compléter certains aménagements pour accueillir adéquatement les jeunes athlètes des Jeux du Québec à Rimouski en 2023.

Formation continue

Lors de la révision budgétaire du gouvernement du Québec, des sommes supplémentaires ont été allouées pour soutenir les personnes qui sont sur le marché du travail, ce qui pourraient avoir un impact positif sur les activités de la Formation continue.

Financement des écoles nationales

Un comité travaille actuellement sur le financement des écoles nationales du Québec. Par exemple, la formation des étudiants de l'IMQ en navigation exige presque une année supplémentaire d'études. La directrice de l'IMQ, madame Mélanie Leblanc, participe au comité et, si le projet devait se concrétiser, cela aurait un impact important pour l'IMQ et pour l'ensemble du Collège.

Sondage, comment vas-tu?

En novembre dernier, le Cégep a procédé à un sondage auprès de sa communauté étudiante afin de savoir comment ça se passe pour elle. 1554 étudiantes et étudiants ont répondu au sondage. À la question posée « Comment vas-tu en ce moment? » 54 % d'entre eux nous disent que ça va bien, 36 % ont dit devoir s'adapter mais que tout se passe assez bien. 5 % ont spécifié avoir besoin d'un peu de soutien et 5 % ont mentionné éprouver des difficultés. À la question posée sur les types d'aide disponible, 74 % ont mentionné ne pas avoir besoin de soutien.

Vision 2029

Le plan stratégique du Collège se termine en 2022. Le prochain plan stratégique portera sur les années 2024 à 2029. On se donne 2022 pour finaliser les chantiers et 2023 pour préparer le plan stratégique. Voici les principaux éléments qui ont eu un impact sur notre situation : la diminution des inscriptions de 400 étudiants en 2017, la modification du modèle FABRES et les pertes de revenus occasionnés par la COVID. Le Collège a, malgré tout, pu maintenir un budget équilibré.

Parmi les chantiers « GO 2022 » : il y a celui sur la dette, la réserve financière et le financement. Il faut régler la dette, se constituer une réserve et investir notamment dans les départements, les programmes, les projets de réussite et les nouvelles technologies. Revoir et réaménager les installations, réinvestir dans le recrutement international, etc.

Situation financière

Le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) détermine les crédits qu'il va allouer aux cégeps avant la fin de l'année scolaire. Il est très important que le Collège se positionne avant que les décisions financières soient prises par le ministère. La campagne électorale prévue l'automne prochain pourrait retarder considérablement les démarches du Collège pour obtenir le financement souhaité et améliorer sa situation financière. Il est donc essentiel d'agir maintenant. De 2020 à 2021, la majorité des cégeps ont vu leurs soldes de fonds augmentés alors que celui du Collège de Rimouski est demeuré négatif. Une réunion spéciale du Conseil aura lieu à la fin mars à ce sujet.

Commentaires, questions?

À la suite de la présentation de monsieur Dornier, monsieur Lacroix exprime son incompréhension par rapport au fait que tous les autres cégeps ont connu une augmentation significative de leur solde de fonds alors que celui du Collège est en négatif. Il sera important de comprendre la situation. M. Lacroix souligne qu'il est heureux de savoir que les étudiants vont bien malgré la situation pandémique. Il salue le personnel du Collège et les enseignants pour cela.

Concernant la réunion spéciale du Conseil au mois de mars, Mme Cone demande quelques précisions concernant la présence d'experts à la rencontre. Monsieur Dornier est d'avis que cette rencontre devrait avoir lieu, dans un premier temps, seulement avec les administrateurs. Toutefois, comme le précise monsieur Lacroix, le Conseil pourrait inviter, à un moment précis de la réunion, des experts comptables pour répondre aux questions des membres du Conseil.

22-02.07 RAPPORT FINAL DU COMITÉ SPÉCIAL – RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE (CATÉGORIE B-01 DU CAHIER DE GESTION) : INFORMATION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

M. Dornier présente le rapport final du comité spécial qui a travaillé à l'actualisation du Règlement de régie interne. Il sera possible pour les administrateurs de soumettre leurs commentaires ou suggestions avant l'adoption du règlement lors de la prochaine réunion du Conseil.

Monsieur Dornier résume les principaux changements apportés au Règlement : intégration de la charte du Collège, ajout de cinq (5) postes d'administrateurs, ajout d'une section sur les trois comités statutaires et leurs attributions, l'actualisation et l'intégration du Règlement no.8 de l'IMQ (Règlement relatif à la mission et à certains aspects du fonctionnement de l'Institut maritime du Québec, B-11 du cahier de gestion) dans une section spéciale portant sur son statut particulier.

La création de deux nouveaux comités statutaires est une demande du ministère. Il est donc recommandé de créer le Comité des ressources humaines et d'éthique ainsi que le Comité de gouvernance, ce dernier sera confié au comité exécutif. Les informations détaillées sur les attributions de ces comités sont déposées avec le présent rapport.

M. Lacroix mentionne que le Règlement de régie interne est un document général. Les commentaires des membres du Conseil sont les bienvenus. Le Comité de gouvernance aura pour rôle justement de faire les suivis nécessaires.

Contrairement à ce qui a été prévu à l'ordre du jour, les documents relatifs aux comités ne seront pas adoptés aujourd'hui, mais plutôt lors de la prochaine réunion du Conseil.

Il est donc PROPOSÉ par monsieur Guillaume St-Onge, APPUYÉ par monsieur Philippe Saindon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remplacer les points 10, 11 et 12 par des Avis de motion pour dépôt et non pour adoption des dits documents.

22-02.08 AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE (CATÉGORIE B-01 DU CAHIER DE GESTION) : DÉPÔT

Monsieur Raymond Lacroix, président, présente le point.

22-02.09 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA MISSION ET À CERTAINS ASPECTS DU FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC (CATÉGORIE B-11 DU CAHIER DE GESTION) : DÉPÔT

Monsieur Raymond Lacroix, président, présente le point.

22-02.10 CRÉATION D'UN COMITÉ DE GOUVERNANCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : ADOPTION

Ce point est présenté comme un Avis de motion et non une adoption.

22-02.11 CRÉATION D'UN COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET D'ÉTHIQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : ADOPTION

Ce point est présenté comme un Avis de motion et non une adoption.

22-02.12 MODIFICATIONS AU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : ADOPTION

Ce point est présenté comme un Avis de motion et non une adoption.

22-02.13 AVIS DE MOTION AU NOUVEAU RÈGLEMENT RELATIF AUX DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL ET AUX DROITS RELATIFS AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES DE TOUTE AUTRE NATURE (CATÉGORIE C-22 DU CAHIER DE GESTION) ET ABROGATION DES RÈGLEMENTS C-07, C-07A, C-07C, C-07D ET C-07E : DÉPÔT

Monsieur Kurt Vignola, directeur des Études, présente le point.

Monsieur Vignola explique qu'un exercice d'actualisation a été amorcé depuis quelques semaines par la direction des Études. Cette consolidation des informations va faciliter les processus tant pour le personnel que pour les étudiants.

22-02.14 NOMINATION À LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2021-2022 : ADOPTION

Monsieur Kurt Vignola, directeur des Études, présente le point.

Le Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (Règlement n^o 94-01.1, catégorie E-15 du Cahier de gestion) détermine la composition de la commission des études de même que la durée des mandats.

La nomination de nouveaux représentants (pour un mandat d'une durée de deux ans ou moins) est requise. Le conseil d'administration doit donc procéder à la nomination des nouveaux représentants.

CONSIDÉRANT

- Les postes à pourvoir et les consultations effectuées en vertu de l'article 3 du Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (Règlement n^o 94-01.1, catégorie E-15 du Cahier de gestion);

Il est recommandé de nommer la personne suivante pour siéger à la commission des études de l'année scolaire 2021-2022 : Monsieur Dave Dumas, professionnel de la Direction des études.

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Josée Boudreau, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer monsieur Dave Dumas pour siéger à la commission des études de l'année scolaire 2021-2022.

22-02.15 MODIFICATIONS AUX GRILLES DE COURS DES PROGRAMMES DE LA COHORTE 2022-2025 DU CÉGEP, DE L'IMQ ET DU CMÉC : ADOPTION

Monsieur Kurt Vignola, directeur des Études, présente le point.

Chaque année, des modifications aux grilles de cours des programmes sont demandées. Ces modifications sont apportées pour diverses raisons, entre autres d'ordre pédagogique ou pour répondre aux besoins des universités ou du marché du travail. Il peut arriver également que le ministère dépose un nouveau devis qui propose une refonte du programme. Cette année, des modifications ont été demandées dans les programmes suivants :

Cégep	140.C0	Technologie d'analyses biomédicales
	142.H0	Technologie de radiodiagnostic
	142.G0	Technologie de l'échographie médicale
	180.A0	Soins infirmiers
IMQ	300.A1	Sciences humaines
	081.06	Tremplin Dec
	248.B0	Navigation
	248.D0	Techniques de génie mécanique de marine
CMÉC	410.A1	Gestion des opérations et de la chaîne logistique
	200.B0	Sciences de la nature

Ces modifications visent différents objectifs, notamment à assurer plus de liberté dans le cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants, de renforcer les expériences pluridisciplinaires et de terrain, à mieux harmoniser les apprentissages entre les trimestres, à mieux répondre aux besoins du marché du travail ou encore à équilibrer les tâches départementales entre les trimestres.

CONSIDÉRANT

- Que les grilles de cours reflètent les modifications apportées aux programmes;
- Que les grilles de cours permettent un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;
- Que les grilles de cours ont été discutées en comité de programme tant au Cégep, qu'à l'IMQ, qu'au CMÉC et en Régie des études;
- Que les grilles de cours ont été discutées aux comités des études de l'IMQ et du CMÉC;
- Que ces propositions ont fait l'objet d'analyse par le comité de révision des grilles composé des spécialistes de contenu du Service de la qualité de l'enseignement et des programmes (SQEP) et du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR);
- L'avis favorable de la commission des études;

Il est PROPOSÉ par madame Lucie Duchesneau, APPUYÉ par monsieur Gilles Blaquière et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les grilles révisées des programmes mentionnés ci-dessus tel que présenté.

22-02.16 CANDIDATURE DU CÉGEP DE RIMOUSKI POUR OFFRIR LE PROGRAMME TECHNIQUES D'INHALOTHÉRAPIE : INFORMATION

Monsieur Kurt Vignola, directeur des Études, présente le point.

En novembre dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a transmis une liste des programmes ouverts partout au Québec. Il s'agit d'un appel d'intérêt lancé auprès des établissements collégiaux afin d'implanter de nouveaux programmes de formation dans certaines régions du Québec en fonction des besoins de main-d'œuvre les plus criants. Pour la région du Bas-Saint-Laurent, c'est le programme 141.A0 - Techniques d'inhalothérapie, qui a été priorisé. Le Cégep souhaite déposer sa candidature d'ici le 11 février, date limite pour manifester son intérêt et présenter un montage financier préliminaire. Le 30 juin est la date butoir pour soumettre le dossier complet. Comme l'explique monsieur Vignola, il n'y a pas d'obligation à soumettre notre candidature, mais cela permettrait de consolider notre offre de formation dans le domaine de la santé.

22-02.17 AFFAIRES DIVERSES

Monsieur Lacroix mentionne qu'il faudrait préparer une résolution officielle pour remercier madame Jocelynn Meadows. Madame Lucie Duchesneau est également d'avis qu'il serait important de la remercier et de lui transmettre les remerciements du Conseil.

Il est PROPOSÉ par monsieur Kurt Vignola, APPUYÉ par madame Marie-Josée Boudreau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de préparer une résolution officielle pour remercier madame Jocelynn Meadows de sa précieuse collaboration au sein du Conseil.

22-02.18 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par monsieur Guillaume St-Onge, APPUYÉ par monsieur Gilles Blaquière et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 19 h 30.

Le président (M. Raymond Lacroix)

La secrétaire (Mme Claire Bérubé)